

Strasbourg, le 8 avril 2025

Inauguration du cimetière du Baggersee



L'Eurométropole de Strasbourg et la Ville d'Illkirch-Graffenstaden ont décidé ensemble en 2022 la création d'un nouveau cimetière sur le secteur du Baggersee, entre la route du Neuhoef et la route Alfred Kastler.

Le nouvel équipement déployé sur 2,6 ha, dont les travaux se sont achevés fin 2024, répond à la fois à la nécessité de créer des emplacements supplémentaires de sépultures pour la Ville d'Illkirch-Graffenstaden, le cimetière actuel arrivant à saturation, et à l'évolution des pratiques funéraires en proposant une grande diversité de sépultures ainsi qu'une dimension multiconfessionnelle.

Il s'intègre par ailleurs parfaitement à l'environnement existant par son caractère paysager assurant les continuités écologiques, et confortant la trame verte entre la réserve naturelle de la forêt de Neuhoef-Illkirch et le canal du Rhône au Rhin.

Le chantier s'est également voulu exemplaire en terme d'économie circulaire. Ainsi, les terres extraites du terrain et non exploitables pour le cimetière ont été utilisées dans le cadre du chantier TSPO/M351. De nouvelles terres loessiques ont à l'inverse été réutilisées du même chantier TSPO pour mettre à niveau la zone de création du cimetière.



Le bâtiment d'accueil (150m²) construit à l'entrée du cimetière se développe en L autour d'un parvis arboré (9 arbres) en béton balayé. Il se situe à l'articulation entre l'espace public, et l'espace de recueillement du cimetière et a été conçu de manière à assurer une transition entre ces deux espaces, à la fois fonctionnelle et symbolique.

Calendrier

- 30 septembre 2022 : délibération en conseil de l'Eurométropole de Strasbourg
- Juillet 2023 : début des études
- Fin 2024 : livraison des travaux

Budget

Le montant des travaux s'est élevé à **1 455 000 € HT** décomposé en :

- Coût bâtiment : 605 000 € HT
- Coût cimetière aménagement : 770 000 € HT
- Viabilisation : 80 000 € HT

Pour un montant d'opération de **1 860 000 € TTC.**

Programmation

- Place du recueillement : 200 m²
- Forêt du souvenir : 3000 m²
- Forêt sanctuaire : 7000 m²
- Jardin du souvenir : 500 m²
- Tombes inhumations : 500 unités
- Tombes inhumations musulmanes : 150 unités
- Tombes à urnes : 200 unités
- Pas japonais : 100 unités
- Niches à urnes : 300 unités
- Ossuaire : 1 unité
- Bâtiment d'accueil et locaux techniques : 150 m²

Maîtrise d'ouvrage : Eurométropole de Strasbourg – Direction de l'Architecture et du Patrimoine

La création de cimetières (et l'extension des cimetières ainsi créés) est devenue une mission obligatoire de la communauté urbaine en 1966. Lors de la délibération du 11 juillet 2003, le conseil de communauté a approuvé également l'élargissement de sa compétence pour l'extension des cimetières communaux existants dans les communes membres.

Devenue métropole en 2015, l'Eurométropole de Strasbourg a depuis continué à exercer ces missions avec la formalisation de l'intérêt communautaire de cette compétence dans la délibération au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du vendredi 30 janvier 2015.



L'Eurométropole fournit toutes les installations nécessaires à l'établissement de ces différents modes d'inhumation, l'accueil des personnes et les locaux techniques des personnels, le raccordement à l'eau, les espaces extérieurs.

À l'exception des plantations d'alignements et en clôture, la Ville d'Illkirch aménage et plante l'intérieur du cimetière selon les besoins d'extensions en accord avec le cahier des charges co-construit avec le service funéraire de l'Eurométropole.

La gestion du cimetière revient à la Ville d'Illkirch-Graffenstaden.

Maîtrise d'œuvre

- La maîtrise d'œuvre des aménagements paysagers a été portée par la direction des espaces publics et naturels de l'Eurométropole de Strasbourg.
- La maîtrise d'œuvre du bâtiment a été portée par l'agence d'architecture ABK et le bureau d'études ECADE.

L'entreprise CBA ainsi que toutes les entreprises sous-traitantes qui sont intervenues pour la construction du bâtiment.

Le groupement d'entreprise SCOP ESPACE VERT et DENNI LEGOLL en charge des aménagements extérieurs, du mur d'enceinte et des plantations à l'extérieur du cimetière

